

## COMITE DE QUARTIER JEANNE D'ARC ARCADIA

### COMPTE RENDU SYNTHETIQUE RÉUNION du 03 novembre 2021 au Foyer de Jeanne d'Arc

Début de séance : 19h00

Présents :

- *Membres du comité de quartier :*

Monsieur ADT et Mmes FOJUD, GERHARD, MAKOWSKI, STEINER, LAMM, BECK et WEYLAND.

*Conseiller Municipal de la Ville de Saint-Avold :* M. HAYDINGER

En présence de Monsieur Le MAIRE et de M. Bruno DOR, membre de la police rurale.

Excusés :

- *Membre du comité de quartier :* M. LAKEHAL, M. FOBER, M. KADOUM, M. MALGLAIVE, M ; MARION, M. WEILAND

Non excusée : Mme LEDRICH qui a fait part après la réunion de sa volonté de démissionner du comité de quartier.

**Ordre du jour :**

**1/ Réponses au dernier CR du comité de Quartier.**

La transmission par la mairie n'a pas été faite aux membres du CDQ avant la réunion.

Le comité regrette l'absence de réponse dans les délais.

Monsieur HAYDINGER s'est assuré que la communication aura lieu dès demain.

**2/ Retour sur l'opération brioche de l'amitié dans le quartier**

Mmes STEINER, BECK et MAKOWSKI ont participé à l'opération des brioches de l'amitié du 11 au 17 octobre.

100 brioches, soit la totalité de ce qui avait été commandé, ont été très rapidement vendues au bénéfice de l'aménagement de nouveaux locaux pour les ESAT de ST AVOLD et ALTVILLER.

Nous remercions l'ensemble des habitants pour leur accueil et leurs dons : 674 euros et 85 cts.

Il est précisé que la mairie n'est pas à l'origine de la commande chez le boulanger.

### **3/ Doléances des habitants du quartier**

**Activités sportives pour les adultes du quartier** : le service des sports de la mairie met en place des activités féminines pour adultes le jeudi matin de 8h30 à 10H au foyer à Jeanne d'arc avec la participation de M. Dominique WEBER.

Si la participation suit le dispositif pourra éventuellement être étendu.

Le comité salue l'initiative même si les personnes qui travaillent ne pourront pas y participer.

L'ACL avaient mis en place des activités mais faute de participants, elles ont cessé.

Monsieur le maire fait remarquer qu'il existe de nombreuses associations sur ST AVOLD pour choisir la pratique d'une activité.

Mme Fabienne Marion organise des marches le vendredi au sein de la cité et communique les horaires par facebook sur la page du quartier.

Elle sera prévenue qu'elle pourrait voir sa responsabilité engagée en cas d'accident.

**- lumières de Noël** : Monsieur le Maire précise que cela constitue un budget de 200 000 Euros. Compte-tenu des difficultés budgétaires, il n'y aura pas d'effort supplémentaire.

Les habitants ont fait remonter que si les sapins n'étaient pas décorés mieux valait ne pas en mettre.

Dans d'autres villes, les écoliers décorent les sapins.

Monsieur HAYDINGER étudiera cette possibilité avec le comité de l'école qui se réunit la semaine prochaine.

Les enfants vont participer à un concours pour décorer le nouveau carrefour à l'entrée de la cité. Des représentations des dessins d'enfants pourront être mises en place.

**- Les bacs à sel** servent de self service et seront mis uniquement dans les endroits dangereux.

Ceux en mauvais état seront enlevés.

### **- les aires de jeux pour enfants et à l'école maternelle :**

Monsieur le maire indique qu'il y a 17 city stade et seuls 3 sont encore en bon état.

10 % des aires de jeux sont « utilisables », le reste a été démonté car trop dangereux.

Des travaux ont été budgétés mais tout ne pourra pas être refait.

Les services techniques travaillent pour proposer un budget pour rénover l'aire de jeux de la cité arcadia et créer une aire de jeux à JDA à côté de l'ancienne mairie.

Pour l'école, les aires de jeux relèvent des budget de rénovation des écoles et cela ne dépend pas uniquement de la mairie. Monsieur le Maire n'a pas plus d'information à ce sujet.

Les panneaux de basket pourront être installés au printemps à côté du city stade.

### **- l'état des routes notamment en allant vers Arcadia**

Les travaux de voirie sont retardés mais ils commenceront mi-novembre et termineront le 8 décembre par la route reliant la cité Jeanne d'arc à la voie ferrée allant vers Freyming.

Seront rénovées au sein de la cité :

la rue lavoisier vers arcadia

la route qui passe dans la forêt vers arcadia

la rue de chevreuil

D'autres quartiers verront également leurs routes renouvées comme le WENHECK.

### **-Sécurité nouveau carrefour de la cité :**

A l'entrée de JDA sera installé un feu clignotant annonçant un virage dangereux.

Il y aura un bac à gravier après le panneau de virage après les bandes rugueuses.

La butte ne sera pas allongée devant chez Monsieur CATEL par risque de faire tremplin.

Monsieur le maire a écrit au procureur et au Préfet pour demander l'intervention plus fréquente de la police nationale.

**-Taillage des haies :** une personne a sollicité la mairie pour tailler les haies d'une maison rue de Cambrai : Sur relance de la mairie, la SNI l'a fait ce jour et également rue de LENS.

Monsieur DOR indique que les bailleurs ne sont pas réceptifs et attentifs aux délais imposés : ils ont 1 mois pour répondre au courrier.

Monsieur DOR s'occupe également des dépôts sauvages.

Monsieur le maire indique que les dépôts sauvages se multiplient.

Les encombrants ne prennent plus tout ce qui est déposé ce qui pose des difficultés.

Les jeunes d'Arcadia avaient ramassé au cours de l'été les déchets dans la forêt.

Mme LAMM ajoute que la déchetterie de l'Hôpital n'accepte que les dépôts une fois par journée.

En cas de constat de dépôt sauvage, il faut avertir la mairie.

#### **-Mise en place des espaces de compostage des déchets organiques :**

Monsieur le Maire indique que ce n'est pas gérable car les gens ne respecteront pas les règles.

Le risque est également que les personnes d'autres villes puissent venir déposer leurs déchets.

#### **- Plaintes sur les factures d'ENERGIS :**

La mairie ne peut pas intervenir sur les taxes de l'État.

Les taxes sont les mêmes dans les autres villes.

Si des difficultés concernant les poubelles et le ramassage sont constatées : il faut s'adresser au service facturation.

**-Les avalants à Arcadia sont de la responsabilité de la ville** : un passage par an est fait par la ville.

#### **- Plaintes sur l'augmentation de la taxe foncière :**

la part de la ville est passé de 7 % à 14 % de la base qui est fixée par les services de l'Etat.

Les autres villes sont aussi dans les mêmes pourcentages.

La taxe d'habitation a été supprimée.

Les ordures ménagères ne relèvent pas de la Ville.

La ville n'avait pas d'autres moyens financiers pour tenter d'équilibrer le budget.

La ville a créé une application INTRAMUROS gratuite avec toutes les informations utiles sur la ville de ST AVOLD.

#### 4/ Organisation d'un moment convivial au sein du quartier :

Une marche pourrait être organisée aux beaux jours au sein du quartier avec une visite des monuments ou endroits significatifs du quartier. Un moment de convivialité pourrait suivre selon les conditions sanitaires.

Un plan de marche pourrait être établi avec le soutien du service des archives de la Ville.

Mme SCHWEITZER adjointe à la culture et aux archives sera contactée par Mme MAKOWSKI.

#### 5/ date de la prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée au jeudi **24 FEVRIER 18H30** à la salle du Foyer Jeanne d'Arc.

Le CDQ attend confirmation de la disponibilité de la salle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h33.

Le Président  
R. ADT

La secrétaire  
J. MAKOWSKI

Visa :

M. Serge HAYDINGER, élu référent

*ok* M. René STEINER, élu suppléant :

*ok*